

AVIS

11 Octobre 2018

PLAN NORMANDIE HYDROGÈNE

Présenté par
M. Xavier LERIBLER



A partir de 2014, les lois successives (MAPTAM, NOTRe et Transition énergétique) ont conféré aux Régions des compétences et responsabilités grandissantes en matière de protection de la biodiversité, du climat, de la qualité de l'air, de l'énergie et du développement durable du territoire, mais aussi en matière d'efficacité énergétique.

Les Régions sont chargées de produire un nouveau schéma de planification (le SRADDET, schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires) intégrant notamment le PRPGD – plan régional de prévention et de gestion des déchets et le SRCAE – Schéma Régional Climat Air Energie.

C'est dans ce contexte législatif que la Normandie - déjà engagée dans la voie de l'hydrogène à travers un certain nombre d'actions et partenariats- ambitionne désormais une nouvelle phase de développement capable de la hisser au premier rang des régions françaises pour le recours à cette énergie.

Ainsi, à l'issue d'une concertation de 6 mois avec quelque 90 acteurs impliqués dans le domaine des énergies renouvelables et la préservation de l'environnement, la Région propose un Plan Normandie Hydrogène ayant pour principaux objectifs de structurer et animer l'écosystème normand, de renforcer la place de l'hydrogène dans la transition énergétique normande.

Le plan Normandie Hydrogène est accueilli favorablement par le CESER qui y voit, à ce stade, une expérimentation intéressante, propre à diversifier le recours aux énergies non polluantes, à développer le mix énergétique et à organiser une filière dans notre région, d'autant plus que le choix est porté sur l'hydrogène vert, produit à partir de ressources renouvelables.

La « cohabitation » avec d'autres énergies –notamment l'énergie éolienne appelée à fortement se développer sur le territoire normand- peut s'avérer intéressante dans la mesure où tout excès de production d'énergie est convertible en hydrogène et peut être stocké.

Il est constaté un manque d'information sur la phase 1 du présent plan Hydrogène. Le CESER aurait en effet souhaité avoir davantage de précisions sur le bilan du programme EAS-HyMob, sur la large concertation effectuée de même que sur les actions menées dans le département de la Manche, ce dernier constituant un terrain favorable au développement de l'hydrogène.

Le CESER pointe les coûts de production et d'installation de stations hydrogène et s'interroge à ce titre sur le niveau du montant d'investissement (15 millions d'euros pour les 5 ans à venir) que la Région envisage d'injecter dans cette énergie, ainsi que sur les clés de répartition du budget dédié.

Bien que le plan national Hydrogène annoncé par Nicolas Hulot en juin dernier -disposant d'un budget global de 100 millions d'euros gérés par l'ADEME et faisant l'objet d'un appel à projet- pourra certes éventuellement contribuer au plan de la Région, il n'en demeure pas moins que les budgets annoncés risquent d'être en deçà des besoins pour répondre à l'ambition de la Normandie de se hisser au premier rang des régions françaises.

Actionner les leviers de la recherche et de la formation apparaît essentiel à la place que pourra occuper l'énergie hydrogène en Normandie. A cet égard, le CESER incite à un raccourcissement du

calendrier (actuellement prévu à 5 ans) pour la mise en œuvre d'actions relevant de ces deux champs-là, a fortiori pour le secteur de la recherche dont les travaux s'inscrivent particulièrement dans la durée.

Par ailleurs, le rapport de la Région évoque à juste titre la nécessité de sensibiliser les publics autour de la question de l'hydrogène. En matière de mobilité, le CESER note que la frilosité actuelle de la majorité des fabricants automobiles français –à l'exception de Renault– à se tourner vers cette énergie n'en facilite pas l'appropriation par les usagers potentiels. Des actions de sensibilisation sur les modalités et enjeux du recours à l'hydrogène semblent donc essentielles, à commencer par des démonstrations auprès des industriels. Quant au grand public, il aurait préalablement besoin d'être mieux informé sur les différentes énergies alternatives mises à sa disposition (électricité, GNV, hydrogène...).

Le CESER note enfin les avancées encore très timides de l'hydrogène en matière d'habitat en Normandie.

En conclusion, le CESER accueille avec beaucoup d'intérêt le Plan Hydrogène Normandie et invite la Région à prendre en considération l'ensemble des observations formulées dans le présent avis.